



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 16 décembre 2021

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira **le mercredi 22 décembre 2021 à 18h00, en visioconférence**, avec retransmission en direct sur le Facebook Live de la ville, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- Adoption du rapport de la CLECT, des attributions de compensation définitives 2020 et 2021, du principe des attributions dérogatoires, et de la convention de délégation de compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU).

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,

Véronique MATILLON